J. Tissot

Délires des Somnambules

THÉATRE DES FOLIES HUMAINES.

DÉLIRE

DES

SOMNAMBULES

VÉRITABLES CAUSES. — PRODIGES ET MIRACLES. —
MAGNÉTISME ANIMAL. — SCÈNES MAGIQUES ET LUBRIQUES.

OUVRAGE CURIEUX ET INTÉRESSANT

PAR

JOSEPH TISSOT

ANCIEN FONDATEUR ET DIRECTEUR D'HOSPICES D'ALIÉNÉS
ET AUTEUR *De la Folie et du Délire*, DU *Nouveau traité du Délire et de ses variétés*, *Délire des épileptiques*, ETC.

Prix : 25 centimes

SE VEND A PARIS

Chez : Meyrueis, libraire, rue Tronchet, 2.
Grassart, libraire, rue Saint-Arnaud, 3.
Petitpierre, libraire, rue de la Ferme des Mathurins, 20.
Cherbuliez, libraire, rue de la Monnaie, 10.
Moreau, libraire, au Palais-Royal.

Et chez l'Auteur, rue d'Enfer, 45.

DÉLIRE

DES

SOMNAMBULES

Le mot somnambule, dérivé du latin, signifie *qui marche en dormant*.

Le délire des somnambules est, constamment et sans exception, le résultat de l'obsession et de la possession des malins esprits répandus dans l'air; les mêmes qui jadis, parlant dans les temples par l'organe des pythonisses, parlent maintenant partout par l'organe des somnambules et par les tables mouvantes.

Le délire des somnambules est ordinairement complet; mais il est aussi quelquefois incomplet ou partiel : il est complet lorsque le délirant parle, écrit, ou fait quelque travail des mains, sans avoir conscience de ses paroles, de ses écrits et de ses actions; il est incomplet ou partiel lorsqu'il en a conscience.

Ainsi, lorsque le délire est complet, c'est l'esprit malin qui possède le délirant, qui parle et agit par ses organes; et lorsque le délire est incomplet ou partiel, c'est l'esprit malin qui le pos-

sède incomplétement ou partiellement, qui le force à parler, à marcher, à danser, gesticuler et chanter, bon gré mal gré, comme dans la danse de Saint-Guy.

Le délire des somnambules est encore partiel, lorsque le délirant a conscience de certains songes ou de certaines sensations ou inspirations qu'il éprouve intérieurement, et dont il conserve le souvenir dans sa mémoire, quoique son corps paraisse alors impassible, extatique et complétement insensible à la douleur; car les esprits malins qui possèdent les somnambules varient leurs opérations, ou restent coi, suivant le but qu'ils se proposent et les circonstances et les personnes qui se présentent.

Le délire des somnambules est *spontané* ou *provoqué* : il est spontané lorsque l'esprit de malice le produit sans cause connue et sans provocation; il est provoqué lorsque le délirant le désire ou lui donne son consentement exprès ou tacite; il est provoqué par la volonté et les *passes* des magnétiseurs, lorsque le délirant l'a désiré ou y a donné son consentement exprès ou tacite. On le provoque aussi par l'emploi de substances narcotiques et enivrantes. Néanmoins, malgré toutes les provocations, les esprits malins n'opèrent activement et ne manifestent leur présence que lorsqu'ils y trouvent leur intérêt.

Par le délire spontané des somnambules, le but des esprits de malice est de nuire à la créature humaine qui en est atteinte et à d'autres.

Par le délire provoqué, que l'on appelle à tort

somnambulisme *magnétique*, et qui n'est réellement que le résultat d'une opération magique, l'intention des esprits malins est de se faire passer pour un *fluide*, pour un *sixième sens*, pour *l'âme de la terre*, pour *l'intuition*, etc., et de fournir par ce moyen des arguments aux athées et aux matérialistes hallucinés; d'exercer en même temps la divination; de faire violer des femmes et des jeunes filles ensorcelées, endormies léthargiquement; de faire commettre des vols, des escroqueries et d'halluciner les médecins et les magnétiseurs en produisant quelques guérisons fallacieuses de maladies, dont ils sont les auteurs; tandis que d'un autre côté, en présence des idolâtres et des fanatiques, prenant la forme *extatique*, ils se font passer pour le Saint-Esprit, pour l'archange saint Michel, pour l'ange Gabriel, pour un ange gardien, pour la sainte Vierge, pour saint Joseph, pour Mahomet, pour un génie familier, pour Bouddha, pour l'âme d'un mort, pour la grâce, etc., etc., et font considérer les possédés extatiques qui leur servent d'organes et d'instruments, pour des prophètes et des prophétesses, des saints ou des saintes, et ne manquent pas de faire des prodiges et des miracles pour halluciner et fanatiser les savants comme les ignorants, les riches comme les pauvres, les hommes, les femmes et les enfants.

Au reste, le délire des somnambules, qu'il soit spontané ou provoqué est comme l'extase, la catalepsie, la léthargie, la danse de Saint-

Guy, etc., une possession diabolique, une variété de l'épilepsie, qui se présente sous toute sorte de formes, pour aveugler, tromper, et halluciner tout le monde.

Les prêtres de l'ancien paganisme, particulièrement ceux du temple de Sérapis, employaient le somnambulisme provoqué, le sommeil diabolique, léthargique, pour indiquer, par le moyen des rêves et des songes, des remèdes fallacieux et quelquefois barbares et atroces aux malades qui se rendaient en pèlerinage dans les temples ou chapelles des faux dieux, dans le but de maintenir et propager l'idolâtrie. Le comte de Cagliostro employait magiquement le somnambulisme provoqué pour faire posséder des enfants, qu'il appelait ses pupilles, et exercer par ce moyen la divination et commettre des escroqueries. Le docteur Mesmer l'employait pour guérir magiquement des malades et escroquer des sommes considérables. Cinquante ans avant Mesmer, le P. Girard, jésuite et directeur du collége de Toulon, l'avait employé pour violer la jeune et belle demoiselle Lacadiere, de la même ville. Chez les anciens le somnambulisme provoqué faisait partie du culte des faux dieux. Plus tard on l'a considéré, à juste raison, comme une opération magique, sous le nom de *maléfice somnifère*. Mesmer l'appela *magnétisme animal* pour en déguiser la nature et la véritable cause. Le P. Lacordaire, moine dominicain, l'a préconisé en chaire dans la cathédrale de Paris, en présence de l'archevêque et d'une foule d'audi-

teurs, comme une *opération divine*. Le P. Lacordaire était halluciné et inspiré.

RÉSULTATS DE L'ACTION ET DU POUVOIR DES DÉMONS RÉPANDUS DANS L'AIR SUR LE PHYSIQUE ET SUR LE MORAL DES MAGNÉTISÉS, D'APRÈS LES MÉDECINS MAGNÉTISEURS.

L'un des plus célèbres magnétiseurs, le docteur Rostan, assure que les magnétiseurs peuvent, par un seul acte de leur volonté, frapper de paralysie et de léthargie, et même arracher la vie au somnambule. Nous transcrivons ici ses paroles effrayantes.

« De tous les phénomènes magnétiques, voici, dit-il, celui qu'on produit le plus souvent, le plus facilement, et de la manière la plus immanquable. Vous n'avez qu'à vouloir interdire le mouvement à un membre, deux ou trois gestes le jettent dans l'immobilité la plus parfaite. Il est tout à fait impossible à la personne magnétisée de le remuer le moins du monde. Vous avez beau l'exciter à le mouvoir : impossible. Il faut le déparalyser, pour qu'elle puisse s'en servir. Pour cela, il faut faire d'autres gestes. Ne croyez pas cependant que cette immobilité soit le résultat des gestes magnétiques et que le somnambule, en voyant ces gestes, comprenne ce que vous voulez, et fasse semblant d'être paralysé, *la volonté seule, l'intention* de paralyser un membre, la langue ou un sens,

m'a suffi pour produire cet effet, que parfois j'ai eu beaucoup de peine à détruire. J'ai plusieurs fois, devant témoins, paralysé mentalement, le membre qu'on me désignait; un spectateur, mis en rapport, commandait le mouvement : impossibilité absolue de mouvoir le membre paralysé. Les sens sont aussi susceptibles de cette paralysie. Alors, le magnétiseur lui-même, ne peut plus rien obtenir. La langue se paralyse avec la plus grande facilité : et si l'on fait quelque question, le somnambule fait des efforts inouïs pour répondre : la face se gonfle, se colore; la douleur se peint sur les traits; mais aucune parole ne peut être proférée. Si vous demandez après à la personne magnétisée ce qu'elle éprouve, elle répond qu'un froid mortel s'empare du membre, s'y répand, que bientôt il s'engourdit, et qu'une puissance insurmontable l'empêche de le mouvoir... Je ne doute pas que la mort même ne pût être le résultat du magnétisme, si l'on s'avisait de paralyser les muscles de la respiration. » (*Dictionnaire de médecine.*)

« Quand la personne est tombée dans l'état de sommeil magnétique, dit le docteur Foissac, le magnétiseur, par un simple acte de sa volonté, tout intérieur sans aucune manifestation, paralyse un membre quelconque et quelquefois même tout le corps, au point que les membres paralysés se comportent comme ceux qui l'ont été réellement par une maladie. Ainsi, on enfonce des épingles, on approche un charbon

ardent, on pince avec violence, on fait même des détonations considérables, des incisions et des amputations des membres, et le somnambule demeure impassible et ne donne aucun signe extérieur de sensibilité. » (*Rapports et discussions.*)

On voit par tous ces faits observés et rapportés par les deux médecins magnétiseurs, combien est étendu le pouvoir des esprits malins répandus dans l'air sur les individus hommes, femmes et enfants, qui se laissent ensorceler par les magnétiseurs : ils les rendent *sourds, muets, aveugles, paralytiques,* et les plongent dans un état de léthargie complète, en paralysant leurs membres, leurs organes, leurs sens : ils anéantissent en eux toute sensibilité physique et morale, les privent entièrement de leur raison, de leur libre arbitre et de tout sentiment de leur existence ; en un mot, ils les possèdent complétement, corps et âme, et peuvent même en cet état leur arracher la vie, en un clin d'œil, sans laisser aucune trace de violence.

Certes, ce n'est pas la *volonté,* ni les *passes,* ni les *gestes,* ni les *cérémonies magiques* des magnétiseurs, qui jettent un homme, une femme, un enfant dans un état de possession si dégradant, si affreux, si déplorable, quoique passager ; mais bien la volonté, l'intervention, l'opération d'un démon invisible, auquel les magnétiseurs aveuglés et hallucinés par cet esprit méchant, servent de suppôts et d'instruments pour cacher ses voies, et qui emploie toutes sortes de ruses

pour les tromper, les aveugler, les halluciner. Il est sans doute que cette coopération infernale de la part des magnétiseurs, est odieuse et coupable, et devrait être réprimée par la loi, non pas à la manière de Moïse ou du concile de Latran, par la peine de mort qui est cruelle, barbare et diabolique, mais par l'amende, et en cas de récidive par quelques jours de prison, comme cela a lieu à l'égard des devins et devineresses somnambules. On préviendrait, par ce moyen, de très grands malheurs et beaucoup de délits et de crimes.

FAITS SURNATURELS OBSERVÉS ET RAPPORTÉS PAR LE DOCTEUR BILLOT, MÉDECIN MAGNÉTISEUR.

Le docteur Billot a publié un ouvrage en deux volumes, ayant pour titre : *Recherches psychologiques sur la cause des phénomènes extraordinaires observés sur les modernes voyants, improprement dits somnambules magnétiques.*

Dans son ouvrage il reconnaît que les phénomènes du magnétisme animal sont évidemment surnaturels, et il en rapporte un grand nombre qu'il a vus et expérimentés lui-même : sa seule erreur est d'attribuer ces phénomènes aux saints anges gardiens, tandis qu'ils sont l'œuvre des esprits de malice répandus dans l'air. Voici ce que j'ai extrait de son ouvrage :

Page 48, *t.* 1er. Le docteur Billot reconnaît l'existence d'un esprit, d'une intelligence qui

opère des phénomènes sur le corps d'une fille malade qu'il magnétise.

Page 49 *et suivantes.* Il s'établit un dialogue par signes convenus entre cet esprit et le docteur Billot. L'esprit lui fait accroire qu'il est l'ange gardien de la fille malade.

Voici des réflexions du docteur Billot sur ce phénomène : « La philosophie du jour qui ne veut que du positif en toutes choses, comment qualifiera-t-elle ce dialogue singulier? Et ces mouvements tant significatifs pour répondre à mes questions? Si ce n'est pas là du positif, que faut-il de plus? Dira-t-elle que ce sont des illusions, des hallucinations, des prestiges? Mais je n'ai pas la berlue, et grâces à Dieu, j'ai encore pleine et entière jouissance de tous mes sens; et certes, ni mes yeux ni mes mains ne sauraient me tromper. »

Page 57. L'esprit parle par la bouche de la fille magnétisée et malade. *La voix dont le timbre est fortement élevé, est bien différent de celui de Marie Mathieu, qui est la fille malade.* — L'esprit opère divers mouvements dans les organes de Marie Mathieu.

Page 74. L'esprit donne des visions à Marie Mathieu. « C'est ainsi, dit le docteur Billot, que dans certaines circonstances, ayant les yeux bien ouverts et parfaitement dans un état normal, bien éveillée, elle a vu des objets fantastiques, ou mieux encore fantasmagoriques. Néanmoins ces objets n'étaient ici représentés fantasmagoriquement que pour rappeler à Marie

qu'elle avait oublié de faire tel ou tel remède. Par exemple, Marie s'était indiquée des fumigations avec le storax pour telle heure du jour; mais voilà que l'heure est sonnée et Marie n'y pense point. Soudain une fumée épaisse lui semble sortir d'un encensoir qu'elle voit devant elle, et de suite l'odeur de l'encens lui rappelle qu'elle a oublié de parfumer sa jambe. Une autre fois Marie aperçoit une seringue, et c'est encore pour lui rappeler un oubli. »

« Ce récit, ajoute le docteur Billot, excitera sans doute l'hilarité de quelques-uns, car il me semble leur entendre dire : *Risum teneatis amici!* Mais j'ai promis de dire la vérité et je tiens parole : en rira qui voudra. Je pose les premières pierres d'un édifice; ce sont des pierres d'attente. Un jour viendra sans doute où quelqu'autre en ajoutera d'autres et continuera l'élévation du monument.

« Je ne citerai plus qu'une de ces visions singulières. Un jour que Marie était à manœuvrer, c'est-à-dire à se mouvoir de long en large dans son appartement, sans aucune espèce de soutien, il lui arrivait parfois de perdre l'équilibre. Dans un moment où elle allait tomber, je lui dis tout en riant : « Soutenez-vous bien, prenez-vous à la corde » (notez qu'il n'y en avait point). Soudain elle élève les mains en haut et paraît se soutenir à l'aide de quelque chose. S'apercevant alors de ma surprise, elle rit à son tour en me disant ! « Vous vouliez plaisanter tantôt; cependant, voilà deux cordons verts suspendus

devant moi, auxquels je me suis prise pour ne pas tomber, ils sont descendus à votre voix quand vous avez parlé de la corde. » Ces cordons n'étaient visibles que pour elle.

« Penserait-on que ce ne soit là que des hallucinations dans le sens médical? »

Page 83 *et suivantes*. L'esprit, par l'organe de Marie, veut engager un jeune homme à se faire capucin en lui citant exactement et textuellement un chapitre et des versets de l'Ecriture.

« Ce fait, dit le docteur Billot, qui serait attesté s'il en était besoin par le docteur Bernard et par le jeune Ducros, prouve jusqu'à l'évidence que Marie était influencée par quelqu'un qui connaissait parfaitement les Ecritures. Or, ce quelqu'un ne pouvait être que l'esprit directeur qu'elle désignait, et dont on reconnaissait la présence et l'influence par les mouvements saccadés de son doigt. »

Page 88. Le docteur Billot rapporte un fait très curieux. Le voici tel qu'il le raconte : « Nous avons dit à l'article du traitement dicté par le guide spirituel que le régime alimentaire de Marie serait très substantiel, mais en même temps adoucissant. Ainsi point de crudités, d'ail, ni d'oignon; point d'épices ni de salaisons.

« Or, Marie suivait ponctuellement le régime prescrit, lorsqu'un jour, un peu dégoûtée de ces aliments trop fades pour elle, attendu qu'elle était habituée à ceux de haut goût, elle s'avisa de prendre une gousse d'ail cru pour en frotter

son pain; mais à mesure qu'ayant épluché son ail elle se dispose à l'approcher de son pain, la gousse d'ail saute au plancher et ne se retrouve plus. Marie, interdite, partit par un éclat de rire et profita de la leçon. Ce fait s'est passé sous mes yeux et en présence des gens de la maison. »

Page 92. Le docteur Billot rapporte un fait très intéressant sur la saignée. Voici ses expressions :

« A l'époque où le traitement commença, Marie, quoique sur le retour de l'âge, payait encore à la nature le tribut mensuel de son sexe. Quelques incommodités se faisant sentir de temps en temps, à cause du retard ou de la pénurie du flux, le guide ordonnait la saignée du bras.

« La première fois que la saignée fut faite, je m'avisai de tenter une expérience remarquable, qui me parut devoir être en harmonie avec les antécédents. En effet, pensai-je en moi-même, *si l'ange a pouvoir en tout sur Marie, il peut arrêter ou laisser couler à volonté le sang. Cette expérience est décisive.*

« En conséquence la saignée fut faite et les résultats furent tels que je les avais conçus. C'est cette même expérience que vous allez tenter, Monsieur le sceptique, si comme moi vous voulez avoir une preuve bien positive de l'influence d'une puissance, quoique invisible, sur Marie Mathieu.

« Expérience : Prenez et découvrez le bras

de Marie, placez la bande compressive, piquez la veine, le sang jaillit, heureux présage! Laissez couler une minute. Vous adressant alors au sang, si vous doutez de la présence d'un esprit moteur, ordonnez et dites-lui : Arrête-toi, cesse de couler. — Le voilà arrêté. — Ordonnez qu'il coule; et voilà qu'il jaillit encore. — Continuez, amusez-vous à le faire arrêter et couler alternativement, imitant en ceci le jeu de la fontaine intermittente. Après ce jeu répété plusieurs fois, abandonnez l'émission sanguine à la discrétion du caprice moteur; ne vous donnez pas de souci pour l'arrêter entièrement et fermer la veine; mais soyez attentif, et vous verrez que lorsque l'esprit jugera l'émission sanguine suffisante, Marie éprouvera une secousse semblable à une commotion électrique et la veine sera parfaitement close. Sans doute, alors immobile de surprise et d'admiration, vous n'hésiterez pas d'avouer qu'il n'y a ni prestiges, ni imposture; mais qu'en effet ce phénomène seul, indépendamment des antécédents, constate d'une manière éminemment positive ce que nous avons voulu prouver, *qu'il existe des êtres immatériels, qui, sous la dépendance de la divinité, exercent une influence sensible sur les actes de la vie de l'homme tant au physique qu'au moral.* »

Nota. Le docteur Billot aurait pu ajouter que ce phénomène surnaturel prouvait combien les démons répandus dans l'air, ont de pouvoir sur la circulation du sang, et combien ils doivent user de ce pouvoir pour tromper et halluciner les médecins et les malades.

Page 119. « Et pour vous donner une idée de leur savoir, je vais vous citer quelques mots d'une somnambule, simple jardinière, ne connaissant que ses choux et ses raves : *Le magnétisme vient d'en haut*, disait-elle ; *il émane de la Divinité, il vivifie, il échauffe, il éclaire ; c'est l'âme de l'univers.* »

Certes, ces paroles sorties de la bouche d'une simple jardinière, qui ne savait que son patois provençal, renferment, avec une grande éloquence, tout le système des panthéistes.

Ecoutons maintenant le P. Lacordaire, dans la chaire de Notre-Dame de Paris, parlant en présence de l'archevêque et d'une foule d'auditeurs.

« Le magnétisme, dit-il, est une parcelle brisée d'un grand palais ; c'est le rayon de la puissance adamique destinée à confondre la raison humaine et l'humilier devant Dieu ; c'est un phénomène qui appartient à l'ordre prophétique.

« Plongé dans un somnambulisme factice, l'homme voit à travers les corps opaques à distance, etc. »

Ces paroles, sorties de la bouche du moine Lacordaire, qui proclame et préconise le même système, avec le même fracas d'éloquence, ne sont-elles pas inspirées par le même démon ? Ne proviennent-elles pas de la même source ? Et quand le moine dominicain les a prononcées, n'est-il pas vrai qu'il était au moins halluciné, inspiré par le démon ?

Page 221. « Voici encore un fait tellement extraordinaire, dit le docteur Billot, que si je n'en avais été témoin, j'aurais honte de le raconter, tant il semble puéril, et sans doute serait bien excusable celui qui, après avoir lu cette notice, dirait : *J'y croirai quand je le verrai*. Néanmoins, je prends Dieu à témoin que le fait est très positif, s'étant répété sous mes yeux et d'après ma demande.

« L'exercice fatiguait et échauffait beaucoup Marie : elle avait besoin de repos et de rafraîchir son sang. L'esprit ordonne la tisane suivante : *orge et réglisse*. Marie met dans un pot convenable l'orge mondé, un petit morceau de racine de réglisse fendu en quatre et l'eau suffisante ; elle s'avance vers la cheminée le pot à la main, pour faire la tisane ; mais il n'y a pas de feu : à peine aperçoit-on sous la cendre un globule lumineux, comme un petit pois. En outre, il n'y a pas de petit bois, ni de copeaux, ni de sarments pour faire prendre feu à deux grosses bûches qui se trouvent dans l'âtre. Bien plus, Marie manque en ce moment d'allumettes, et pour tout soufflet, on n'a dans la maison qu'un roseau ou canne percée d'outre en outre. Quelle main secourable viendra donc l'aider à allumer son feu ? Sa mère ? Mais sa présence est nécessaire dans l'atelier pour fournir aux ouvriers les matériaux destinés à garnir les navettes. « Ne t'inquiète pas, lui dit la petite voix de l'esprit, la tisane se fera. Place sur le globule de feu quelques feuilles de chêne vert

qui tiennent encore aux bûches et qu'il faut détacher; mets les bûches par-dessus et sois tranquille; le feu va s'allumer; tu placeras ensuite le pot, et tu pourras faire le travail ordinaire du ménage.

« Marie obéit à l'esprit, et le tout bien préparé et disposé selon l'ordonnance, elle se met à observer ce qui va se passer, en fixant les yeux sur le globule lumineux. Quel est son étonnement, lorsqu'elle aperçoit sur ce globule un petit mouvement tel que celui que pourrait opérer le souffle du plus doux zéphir, ou celui à peine sensible sortant du chalumeau d'un metteur en œuvre ou d'un joailler. A peine quelques minutes se sont écoulées que les brins de feuilles commencent à donner de la fumée, l'impression du soufre se renforce, quelques étincelles pétillent, et voilà que la flamme a jeté son éclat. Les bûches sont attaquées par le feu; le foyer ressemble à celui d'une petite forge d'orfévre, et Marie, ravie d'étonnement, place son pot près du feu, en louant Dieu et remerciant son messager. L'eau s'échauffe, bientôt le bouillonnement commence, le feu est ménagé de telle sorte qu'on ne voit qu'un petit frémissement à l'aide duquel la tisane se confectionne lentement. »

Tout cela prouve combien les démons répandus dans l'air ont le pouvoir d'opérer des prodiges et des miracles, et combien ils emploient de ruses et de stratagèmes pour se faire passer tantôt pour un fluide magnétique, tantôt pour

de bons anges, tantôt pour des dieux, tantôt pour un sixième sens, afin de tromper, d'halluciner tout le monde, les savants comme les ignorants. Du reste, les phénomènes surnaturels des tables parlantes sont de la même nature.

Page 229. « Eugénie Ric..., de la commune de Cadenet, dans le département de Vaucluse, jeune enfant de six à sept ans, se trouvait un jour du mois de mai de l'année 1818, chez une dame de laquelle elle recevait habituellement des caresses. Je m'y trouvais aussi avec M. D., magnétiseur ordinaire des somnambules de la société.

« C'était sur les dix heures du matin. On propose de magnétiser la petite Eugénie, pour savoir si, à son âge, elle serait influencée. En conséquence, elle est placée debout entre les jambes du magnétiseur. Celui-ci, faisant semblant de la caresser, lui fait des *passes douces*, qui, partant de la tête, aboutissent seulement aux mains.

« A peine quinze à seize minutes se sont écoulées qu'Eugénie ferme l'œil et s'endort. Nous la couchons sur un canapé, sa tête appuyée sur un carreau. Eugénie dort d'un profond sommeil. J'étais assis et placé sur le même canapé, du côté des pieds de l'enfant. J'avais une guitare à la main et je pinçais. Eugénie ne fait aucun mouvement. Le son de l'instrument ne l'éveille point. Je l'appelle : elle ne répond pas. Je dis à M. D. de lui parler. Celui-ci, prenant

la parole, lui dit : Eugénie? — Plaît-il? — Tu dors, mon enfant? — Oui. — N'entends-tu rien? — Non.

« Je place alors la guitare sur le bas-ventre de la petite; je pince les cordes, et le magnétiseur répète la même question : — N'entends-tu rien à présent? — Si fait. — Qu'entends-tu? — La musique. — D'où vient cette musique? — De la guitare. — Qui fait cette musique? — M. le médecin.

« Tenant toujours la guitare sur la petite fille, je prends la parole et lui dis : Eugénie, me vois-tu? — Oui, Monsieur. — Tu y vois donc bien? — Oui. — Ne vois-tu rien auprès de toi? — Si fait. — Que vois-tu? — Un petit ange. — Il est ici à la droite, n'est-ce pas? — Non, il est sur ma tête. — Est-il joli? — Oui, bien joli. — Est-il tout nu? — Non; il a une ceinture blanche avec de l'or dessus. — N'a-t-il rien à la main? — Il a une petite croix à la main. — De quelle main? — De celle-ci (montrant la droite). — Ne vois-tu rien sur lui? — Il a une étoile au front. — Est-elle belle, cette étoile? — Oui, comme le soleil. — A qui est-il ce petit ange? Est-ce le mien, ou bien celui de quelqu'un autre? — C'est le mien. — Que te dit-il? — Rien. — Que fait-il là près de toi? — Il me regarde; il rit. — Est-il toujours au-dessus de ta tête? — Non, il est ici, à droite. — Demande-lui quelque petit remède pour ton petit frère qui est malade? — Il ne me dit rien. »

Dans ce cas, comme dans les autres, c'est le

démon qui parle; et il se sert ici de l'organe de cette petite fille pour dire des mensonges, pour tromper les magnétiseurs et se rire de leur aveuglement. La croix et le petit ange dont parle le démon sont des mensonges. Eugénie n'a pas eu conscience des paroles qui sont sorties de sa bouche : elle n'a rien vu, ni rien entendu. La possession du démon était complète.

Le somnambulisme provoqué est donc une horreur qu'on doit s'empresser d'empêcher et de réprimer.

Quant au somnambulisme spontané, qui est une possession complète et dangereuse, comme l'épilepsie, à cause des accidents qui peuvent en résulter, on doit employer pour le guérir les mêmes remèdes que pour l'épilepsie (Voyez *Délire des épileptiques*).

DES SOMNAMBULES QUI EXERCENT LA DIVINATION, OU DEVINS ET DEVINERESSES.

Il est des somnambules — hommes, femmes ou enfants — qui, comme la servante de Philippes, dont il est parlé dans les Actes des apôtres, se trouvant possédés par des esprits de Python, — *qui parlent, qui persuadent,* — font métier de deviner pour de l'argent. Mais comme les esprits de malice qui possèdent ces somnambules, et qui parlent et devinent par leur organe, ont toujours l'intention de nuire, qu'ils disent souvent des mensonges, qu'ils accusent souvent des

innocents, font commettre des crimes, sèment la zizanie dans les familles, occasionnent des malheurs, des meurtres et des suicides, prescrivent aux malades de faux remèdes, etc., etc., il est du devoir des magistrats de ne point tolérer de pareilles horreurs, et de poursuivre tous les somnambules qui exercent le métier de devin ou de devineresse. La loi de Moïse et les canons des conciles, cruels et barbares, les condamnaient autrefois à la peine de mort. Mais la loi actuelle, en France, plus sage et plus humaine, qui les condamne à une amende de quinze francs et à quinze jours de prison en cas de récidive, est bien suffisante pour prévenir et empêcher le mal.

Enfin, on voit clairement par tout ce que j'ai dit ci-dessus, que les gros et nombreux livres, que des auteurs hallucinés ont publié sur le magnétisme animal, sont remplis d'erreurs et de nuages très pernicieux, qu'ils prennent à tort pour de la science ; et c'est ce que les véritables chrétiens comprendront facilement.

NOTES EXPLICATIVES

On lit dans le Lévitique, c. XX, 27 : « Si un homme ou une femme a un esprit de Python ou un esprit de divination, qu'ils soient punis de mort. Ils seront ensevelis sous une grêle de pierres. Que leur sang rejaillisse sur leur tête ! »

Le mot Python, dérivé du grec, signifie, *qui reçoit l'inspiration.* Ainsi on appelait *Pythie* la prêtresse de Diane et d'Apollon qui rendait des oracles, et l'on donnait à Apollon le surnom de Pythien.

Les Hébreux entendaient par ceux qui avaient un esprit de Python ou de divination, les devins et les devineresses, les sorciers et les sorcières, les magiciens, ceux qui évoquent les morts, les engastrimythes ou ventriloques, la ventriloquie étant un phénomène inexplicable par les causes naturelles, et évidemment surnaturel.

Actes des Apôtres, c. XVI : « Or, il arriva que comme nous allions au lieu de la prière, nous rencontrâmes une servante, qui, ayant un esprit de Python, apportait grand gain à ses maîtres en devinant. Elle se mit à nous suivre, Paul et nous, en criant : « Ces hommes sont des serviteurs du Très-Haut, qui vous annoncent la voie du salut. » Elle fit la même chose pendant plusieurs jours ; mais Paul, ayant peine à la souffrir, se tourna vers elle et dit à l'esprit : « Je te commande, au nom de Jé« sus-Christ, de sortir de cette fille, » et il sortit à l'heure même.

« Mais les maîtres de cette servante voyant qu'ils avaient perdu l'espérance de leur gain, se saisirent de Paul et de Silas, et les amenèrent au palais devant les princes, et les présentant aux magistrats, ils dirent : « Ces hommes troublent toute notre ville : « ce sont des Juifs. »

Cette servante était possédée, et le démon qui la possédait se servait de son organe pour deviner et révéler les choses secrètes et cachées, etc. En chassant le démon qui la possédait, l'apôtre Paul lui fit recouvrer sa raison et son libre arbitre, et le démon n'eut plus le pouvoir d'en faire un instrument de divination. La peine de mort infligée à cette pauvre servante, suivant la loi de Moïse, eût été injuste, cruelle et barbare.

Voici maintenant ce que dit le célèbre et savant chirurgien Ambroise Paré, sur les bons et les mauvais esprits répandus dans l'air :

« Dès le commencement Dieu créa une grande multitude de bons anges qui sont appelés esprits, et demeurent sans corps, et sont prompts à exécuter la volonté de Dieu leur créateur, et s'appliquent au salut des hommes, tandis qu'au contraire, les mauvais anges, appelés démons, tâchent de nuire au genre humain, par *machinations*, *illusions*, *tromperies et mensonges*. S'il leur était permis d'exercer leur cruauté à leur plaisir et volonté, certainement le genre humain serait bientôt perdu ; mais ils ne peuvent faire que ce qu'il plaît à Dieu de leur permettre. Ces mauvais anges, à cause de leur orgueil, étant chassés et rejetés du ciel et de la présence de Dieu, les uns sont dans l'air, d'autres dans l'eau, d'autres sur la terre, où ils demeurent jusqu'à

ce que Dieu vienne juger le monde. Quelques-uns habitent des maisons ruinées, et prennent la forme de toutes sortes d'animaux vifs ou morts. Non-seulement ils se transforment souvent en hommes, mais aussi en anges de lumière. Ils font quelquefois semblant d'être contraints et liés, mais cette prétendue contrainte est volontaire et trompeuse. Ils hurlent la nuit, et font quelquefois des bruits comme s'ils étaient enchaînés. Ils remuent des bancs, des tables, bercent des enfants, jouent au tablier, feuillettent des livres, comptent de l'argent ; on les entend marcher dans les chambres, ils ouvrent les portes et les fenêtres, jettent la vaisselle par terre, cassent les pots et les verres, et font grand tintamarre.

« Il est certain, au surplus, que les démons peuvent, en beaucoup de manières et façons, tromper notre lourdeur terrestre, à raison de la subtilité de leur essence et de la malice de leur volonté ; car ils aveuglent les hommes et remplissent leur esprit de ténèbres et de nuages, et corrompent notre imagination par leurs bouffonneries et leurs impiétés : ils sont docteurs de mensonges, et des racines de malice et de méchancetés pour nous séduire et tromper. » (*Œuvres d'Ambroise Paré.*)

Tout ce que dit ici Ambroise Paré est conforme à la vérité et se trouve confirmé par l'observation et l'expérience chez tous les peuples de l'univers. Dans ces dernières années, à Paris seulement, des milliers de témoins ont vu, observé et expérimenté les phénomènes surnaturels des tables parlantes ; on a vu, pendant plus d'un mois, une maison près le Panthéon, assiégée jour et nuit par des pierres lancées par des mains invisibles ; on a vu une jeune fille, Angélique Cottin (la fille électrique), amenée à Paris, par un médecin, du fond de la Normandie, dont la présence et l'approche mettaient tous les

meubles en agitation et s'enfuyaient loin d'elle, sans cause naturelle; et tous les prodiges qui eurent lieu au presbytère de Cideville, rapportés dans l'ouvrage de M. Eudes de Mirville ayant pour titre : *Pneumatologie des esprits*. Et de plus, je puis affirmer que moi-même j'ai été souvent témoins, dans tous les hospices d'aliénés que j'ai fondés, de prodiges et de miracles semblables ou analogues; mais que chacun explique suivant sa religion, son idolâtrie, son aveuglement, ou son incrédulité.

SUR LA MAGIE.

« Quels sont les effets thérapeutiques du magnétisme animal, dit le docteur Faivre, de Lyon?

« Il donne l'épilepsie, sauf à la guérir ensuite. MM. Récamier et Husson, médecins magnétiseurs, vous appliquent des moxas, vous brûlent des cylindres d'agaric dans les fosses nasales; M. le docteur Oudet vous arrache des dents, M. le chirurgien Cloquet vous fait l'amputation des seins, à votre insu, sans éprouver de douleur.

« Le magnétisme *est la magie*. C'est le même démon qui agitait la Pythie, qui inspirait les devins et les augures. » (*Moyens thérapeutiques contre les affections phlisophiques*, 1 vol. in-8°.)

Plusieurs causes peuvent rendre l'homme insensible à la douleur : 1° *l'action de Dieu*, comme cela a été observé dans les martyrs chrétiens des deux premiers siècles; 2° *l'action des démons*, comme on l'a observé dans tous les temps dans les possédés et les fanatiques; 3° *l'ivresse* par les liqueurs ou vapeurs alcooliques et par les substances narcotiques où le démon intervient; 4° *les moyens magiques*, comme le maléfice somnifère ou magnétisme animal et autres.

Avant Mesmer et Gagliostro, l'abbé Gassner, en Allemagne, comme prêtre et exorciste, commandait aux démons, guérissait des malades et faisait produire par sa volonté, les mêmes phénomènes surnaturels que les magnétiseurs. Le savant médecin Dehaën, ayant examiné ses opérations, les déclara *magiques*. Dehaën avait raison, et l'abbé Gassner était halluciné et idolâtre comme les magnétiseurs dévots et les *marcous* qui guérissent des malades. Les démons se moquaient de lui en faisant semblant de lui obéir, et propageaient par son moyen l'idolâtrie et les superstitions.

Voetius (*Disp*. 1.), auteur protestant, compte onze preuves de la réalité de la magie : 1° Les témoignages de l'Ecriture; 2° l'histoire; 3° les décrets des conciles; 4° le consentement unanime des pères de l'Eglise ; 5° le consentement unanime de tous les théologiens de toutes les religions; 6° les lois des puissances séculières; 7° les sentiments des jurisconsultes; 8° l'expérience générale; 9° le droit canon; 10° les relations des voyageurs de tous les pays de l'univers; 11° le consentement unanime des peuples de toutes les religions.

Mais tous cela n'excuse pas les moines inquisiteurs du moyen âge, qui, par cupidité, cruauté et fanatisme, ont fait brûler des milliers d'innocents et d'aliénés, sous prétexte de magie et de sortilége, pour pouvoir confisquer leurs biens.

SCÈNES MAGIQUES ET LUBRIQUES DE MESMER.

« Antoine Mesmer étudia la médecine à Vienne, où il se fit remarquer par ses idées étranges. En 1766,

pour obtenir le doctorat, il soutint, devant la faculté de cette ville, une thèse intitulée : *De l'influence des astres sur le corps humain.* On sait que l'*astrologie* est une branche de la magie.

«Après avoir divagué sur les propriétés de l'aimant, qu'il appelait le *magnétisme terrestre ou minéral*, il imagina de donner à une opération magique connue sous le nom de *maléfice somnifère*, et pour la déguiser, le nom de *magnétisme animal.* Il inventa pour cela un fluide qui n'a jamais existé ; et il obtint quelques guérisons fallacieuses de maladies diaboliques.

« Les Académies de Vienne et de Berlin, dit *le Siècle*, auxquelles Mesmer envoya des flacons magnétisés et des programmes, se moquèrent de lui et le traitèrent de visionnaire et de charlatan. Froissé dans son orgueil et ses espérances, Mesmer répondit par des injures ; une violente polémique s'entama, à la suite de laquelle l'auteur du prétendu *magnétisme animal* fut forcé de quitter Vienne, où, d'ailleurs, on l'accusait d'avoir *abusé d'une fille de 17 ans, aveugle, et qu'il avait gardée chez lui sous prétexte de lui rendre la vue par le magnétisme.*

« Ne pouvant plus rester en Allemagne, Mesmer vint à Paris. Cette ville, qui était alors si curieuse de toute espèce de nouveauté, lui parut un théâtre favorable à l'exercice de son industrie. Les Académies des sciences et de médecine le repoussèrent, mais le public accueillit avec enthousiasme la singularité de sa doctrine, et *ses propos d'inspiré* lui valurent la faveur d'un monde oisif et frivole.

« Mesmer se logea dans un des beaux hôtels de la place Vendôme et eut bientôt une maison montée. Il y tenait table ouverte.

« Le médecin magnétiseur prétendait guérir toutes les maladies, et particulièrement celles des femmes

vaporeuses ; ce qu'il demandait surtout, c'étaient des affections graves, invétérées, rebelles au traitement des plus habiles membres de la docte faculté. Il n'exigeait aucun salaire. On trouvait place Vendôme de magnifiques salons, des meubles somptueux, de belles peintures, une délicieuse musique, et pour les initiés des petits soupers exquis. Malades et bien portants, tout le monde accourait chez Mesmer comme à une partie de plaisir ; les plus grands personnages et les femmes de la plus haute aristocratie ne craignirent pas de les fréquenter. On prétendit que la reine elle-même s'y rendait sous un déguisement.

« Voici ce qui se passait dans ces fameux salons et de quelle manière le magnétiseur opérait. Au milieu de l'appartement aux expériences était un baquet de 4 à 5 pieds de diamètre contenant quelques pouces d'eau, de la limaille de fer, du verre pilé et des bouteilles également remplies d'eau, rangées dans un ordre cabalistique. Un couvercle s'adaptant à ce baquet était percé de trous par lesquels sortaient des tiges de fer coudées. Les malades et les curieux qui venaient se faire magnétiser, s'asseyaient autour du baquet, et chacun saisissait une tige de fer pour l'appliquer sur la partie malade. Souvent il s'établissait derrière ce premier rang un deuxième et un troisième cercle d'individus, qui formaient chaîne par *l'enlacement des mains ;* c'est-à-dire que la personne de droite appliquait son pouce entre le pouce et l'index de son voisin de gauche et ainsi des autres. *On se touchait en même temps par les genoux et les pieds ;* de plus, une longue corde attachée au couvercle du baquet s'enroulait autour du corps des malades.

« Pendant que tout le monde s'arrangeait à son aise pour former la chaîne, un concert de clavecins,

de harpes et de voix charmait les oreilles. Ce concert s'interrompait de temps à autre pour laisser entendre le timbre si suave et si pénétrant de l'harmonica, instrument nouveau dont Mesmer jouait avec perfection. Les sons de l'harmonica agissaient vivement sur les nerfs des femmes délicates, et lorsque Mesmer jugeait qu'ils étaient suffisamment ébranlés par cette mordante harmonie, il apparaissait tout à coup accompagné de plusieurs initiés, armés de baguettes de fer, afin d'accroître, disait-il, l'énergie du fluide magnétique qui sortait du baquet, et d'imposer aux rieurs et aux incrédules. Le magnétiseur et ses adeptes décrivaient avec leurs baguettes *des cercles mystérieux* autour des malades, puis commençaient l'application des mains sur la tête, les *épaules et la poitrine. On palpait surtout la région précordiale et du bas-ventre....* Pour procéder avec méthode, chaque partie du corps avait reçu un nom particulier : ainsi la gouttière dorsale s'appelait le grand courant, les hypocondres se nommaient le pôle noir, la poitrine le pôle blanc, et beaucoup de dames qui auraient jeté les hauts cris si une main indiscrète s'était projetée sur leur épaule, trouvaient tout naturel qu'on *s'approchât du pôle blanc.*

Parmi les personnes qui se soumettaient à ce singulier traitement, *celles qui n'avaient point de foi* dans la puissance curative de Mesmer, n'en ressentaient aucun effet; mais celles au contraire dont l'imagination était fascinée espéraient une guérison prochaine; celles-là éprouvaient des bâillements, des *pandiculations*, *une toux violente*, *un agacement* général, une *chaleur insolite;* d'autres étaient agitées de *tremblements partiels ou généraux*, et devenaient *la proie de convulsions* qui gagnaient peu à peu toutes les femmes de la même chaîne, et qu'on aurait pu croire contagieuses. Dans le nombre

de ces convulsionnaires, il s'en trouvait qui jetaient des *cris aigus*, qui *se tordaient*, *suffoquaient*, *pleuraient ou poussaient d'insensés éclats de rire*. Lorsque ce désordre montait à son plus haut paroxysme et se transformait *en délire*, c'était la crise désirée. Mesmer faisait aussitôt emporter les *crisiaques* dans une salle dont le parquet, matelassé dans toute son étendue, était recouvert de tapis moelleux; on avait même poussé la précaution jusqu'à recouvrir les murs et les cloisons d'une épaisse couche d'ouate, de telle sorte que les *crisiaques* pouvaient *bondir*, *se rouler en tous sens*, et même se précipiter la tête la première sans le moindre danger.

« Rien n'est plus étonnant, écrivait Bailly, que le « spectacle de ces convulsions. Quand on ne l'a « point vu on ne peut s'en faire une idée, et en le « voyant, on est également surpris et du repos pro- « fond d'une partie de ces malades, et de l'agitation « qui anime les autres, des accidents variés qui se « répètent, des sympathies qui s'établissent. On voit « des malades se *chercher exclusivement*, et, en « se précipitant les uns vers les autres, *se sourire*, « *se parler avec affection*, et adoucir mutuellement « leurs crises. Tous sont également soumis à celui « qui les magnétise : ils ont beau être dans un as- « soupissement profond, la voix, un regard, un si- « gne du magnétiseur les en retire aussitôt. »

Les convulsions, les éclats insensés de rire, les sympathies érotiques, etc., qui se présentaient dans ces scènes diaboliques, ne pouvaient venir que du démon. Les malades magnétisés sont certainement tous ensorcelés, possédés par des esprits de ténèbres, qui leur ôtent la raison, le libre arbitre, et qui obéissent volontairement à la volonté du magnétiseur ou sorcier, qui les a ainsi ensorcelés au moyen d'un pacte explicite ou au moins implicite avec le démon.

Les anciennes pythonisses qui étaient possédées et inspirées par le démon présentaient les mêmes phénomènes. Il en a été de même des religieuses possédées de Loudun et des convulsionnaires jansénistes (voyez *De la Folie et du délire*, — *Nouveau traité du Délire et de ses variétés*, — *Délire des épileptiques*, — *Délire des extatiques*, — *Délire érotique*).

Tout le système de Mesmer consistait dans la pratique du *maléfice somnifère* et du *maléfice érotique* ou *amoureux*, couverts du charlatanisme le plus impudent et enveloppés de mille jongleries.

Et il ne faut pas croire que Mesmer guérissait beaucoup de malades. Au contraire, il arriva que la femme d'un académicien mourut entre ses mains, que la marquise de Fleury, que le magicien traitait pour une faiblesse de la vue, en sortit complétement aveugle, et que l'académicien Court de Gébelin expira pendant qu'on le magnétisait.

Le gouvernement d'alors ayant chargé les corps savants d'examiner le magnétisme animal, les avis furent partagés sur les causes, mais tous les examinateurs furent d'avis unanimement que le magnétisme animal *était contraire aux bonnes mœurs*. Le ministre Breteuil, agissant au nom de la reine, proposa à Mesmer une pension de trente mille francs et le cordon de Saint-Michel, s'il voulait enseigner sa méthode aux médecins que choisirait le gouvernement. Mais Mesmer, qui pensait bien qu'on aurait fini par découvrir qu'il n'était qu'un vil charlatan et un magicien, et sa méthode une opération magique déguisée, se garda bien d'accepter la proposition. Il préféra escroquer une somme d'environ trois ou quatre cent mille francs à ses imbéciles adeptes, et se retira avec cette

somme assez ronde dans son village en Allemagne, où il est mort sans plus faire parler de lui.

Du reste, la plupart de ces grands seigneurs et de ces grandes dames, un peu plus tard, ont payé cher et de leur tête, sur l'échafaud, les plaisirs *magiques* et *idolâtriques* qu'ils s'étaient donnés dans les salons de Mesmer.

Nota. D'après une lettre du cardinal Castracane, insérée dans la *Théologie* de M. le cardinal Gousset, archevêque de Reims, il paraît que la cour de Rome étudie le magnétisme animal depuis plus de quatre-vingts ans sans pouvoir rien dire à cet égard : il faut croire qu'elle a de bonnes raisons pour garder le silence.

Quant à moi, qui ai passé toute ma vie à diriger, servir et guérir les pauvres somnambules, les épileptiques, les extatiques, les maniaques dans les hospices d'aliénés que j'ai fondés pour eux, et qui ai toujours marché au milieu des prodiges et des miracles, je ne saurais méconnaître les vérités de l'Evangile proclamé par le divin Jésus.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

AUTRES OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

De la Folie et du Délire. 1 vol. in-12. Prix : 1 fr.

Nouveau traité du Délire et de ses variétés. 1 vol. in-18. Prix : 1 fr.

Ces deux ouvrages expliquent clairement la nature et la véritable cause de la folie avec délire et de la folie sans délire, et ils renferment le progrès le plus avancé qui ait jamais été fait dans la médecine, la philosophie et la théologie.

Cris de détresse en faveur des pauvres aliénés. 1 vol. in-18. Prix : 1 fr.

L'art d'admistrer les remèdes et de soigner les malades, ou le Nouveau Guide des garde-malades, des infirmiers et des infirmières. 1 vol. in-18, avec quatre figures. Prix : 1 fr. 50.

Le Choléra. Sa nature et sa véritable cause. Moyens de le prévenir et de le guérir. 1 vol. in-18. Prix : 20 c.

Délire des épileptiques. 1 vol. in-18. Prix : 30 c.

Délire des suicides. 1 vol. in-18. Prix : 30 c.

SE VENDENT A PARIS

Au profit et pour la défense des pauvres aliénés.

Paris. — Imp. de Ch. Meyrueis et Cᵉ, rue St-Benoît, 7. — 1856.